

« Mode d'emploi »

Guide d'utilisation du programme

Organisation à respecter afin que soit mise en œuvre l'éthique d'intervention

Du programme d'Education à la vie affective et sexuelle (P.E.V.A.S)

Des enfants et jeunes accueillis à l'IME Montaudin.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. POURQUOI UN « MODE D'EMPLOI » ?	5
A. MODE DE CONSTRUCTION DES SÉANCES	5
B. OBJECTIFS DU « MODE D'EMPLOI »	6
II. LE MODE D'EMPLOI	7
A. UNE CONDITION INDISPENSABLE : AVOIR LES COMPÉTENCES POUR ANIMER	7
1. INTÉGRER L'ÉQUIPE-PROJET.	7
2. LES MODALITÉS POUR SE FORMER À L'ÉDUCATION POUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE	8
B. UNE ANIMATION EN BINÔME	10
1. CONSTITUER DES BINÔMES D'ANIMATION	10
2. ASSOCIER UNE PERSONNE RESSOURCE OU TIERCE, ISSUE DE L'ÉQUIPE PROJET	10
3. CONDITIONS POUR QU'UN STAGIAIRE PARTICIPE AUX ANIMATIONS	11
4. TRANSMETTRE LA CO-ANIMATION DES SÉANCES	12
5. INTÉGRER L'ÉTHIQUE DE L'ÉDUCATION POUR LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE	12
C. LES ENFANTS ET LES JEUNES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME	13
1. LE CHOIX DES ENFANTS OU DES JEUNES	13
a) Le choix des enfants se fait d'abord en fonction de leurs âges	13
b) Les projets individualisés	14
c) La progression dans les étapes	14
2. LA CONSTITUTION DES GROUPES	14
III. LES MODALITÉS D'ORGANISATION	15
1. SUIVI DES ENFANTS ET DES JEUNES	15
2. PROGRAMMER LES ANIMATIONS DES ÉTAPES SUR L'ANNÉE	15
3. A TRANSMETTRE À L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE	16
CONCLUSION *	16

Introduction

Depuis 2003, le développement de l'action en faveur de la vie affective et sexuelle des enfants et des jeunes accueillis à l'I.M.E de Montaudin, aboutit à des acquis à trois niveaux (au moins) :

- des programmes de séances d'animation pour les personnes accueillies,
- des membres de l'équipe formés et compétents dans la co-animation des étapes du programme,
- une inscription forte et légitimée de l'action au sein de l'institution et du projet d'établissement.

Ce projet est intitulé aujourd'hui, PEVAS comme Programme d'Education pour la Vie Affective et Sexuelle.

Le projet définissait des objectifs, selon les 4 axes initiaux, envers les enfants/jeunes, les personnels investis dans l'équipe projet, l'ensemble de l'équipe, et les parents (dont les Conseils, le Conseil Vie Sociale (C.V.S) de l'IME ou encore le Conseil d'Administration de l'Association.

L'équipe de l'IME exprime depuis le départ son souhait de pérenniser cette action engagée et déjà pluriannuelle. La création de séances demande un travail important, un investissement en temps, formation, suivis, qui devrait bénéficier durablement à tous les enfants et jeunes de l'IME, tout comme aux pratiques des professionnels.

Le travail de préparation des séances et de création des contenus a amené l'équipe-projet depuis 4 ans à préciser certains **points de méthode** : ils vont **être exprimés ici, afin d'aider au maintien du sens et de l'éthique adoptés, et pour faciliter la transmission.**

L'engagement de nouveaux membres de l'équipe dans l'animation des séances est toujours souhaitable, au long cours :

- le départ de personnes investies dans le programme ne doit pas mettre en péril sa pérennisation : besoin d'un nombre minimal de personnes formées (6 personnes ou plus).
- Lorsqu'un nouveau professionnel s'engage, un laps de temps de quelques mois est nécessaire avant qu'il puisse s'approprier et co-animer une étape : nécessité d'anticiper.
- Lorsque les membres de l'équipe projet sont suffisamment nombreux, la fréquence de programmation des étapes permet à tous les enfants/jeunes d'en bénéficier en temps voulu.
- Les compétences acquises dans ce cadre peuvent être utilisées dans l'activité « habituelle » du professionnel. Il transmet de fait à ses collègues les plus proches, une certaine manière d'accueillir les jeunes dans leurs actes et leurs questionnements liés à la vie affective et à la sexualité.

La pérennisation passera également par des relances régulières de la réflexion et des questionnements sur la vie affective au sein de l'équipe et de l'institution. Se donner des occasions de les dynamiser reste une nécessité et une facilitation, afin que le PEVAS demeure intégré à l'ensemble des actions menées à l'IME.

Egalement, pour tenir compte de la globalité des contextes et lieux de vie d'un jeune donné, le rôle de la famille et des familles d'accueil, dans les intentions préventives du programme demanderait à être précisé.

I. Pourquoi un « mode d'emploi » ?

A. Mode de construction des séances

↳ Vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe institutionnelle

La création des étapes du programme a généré de façon concomitante des réflexions et des choix organisationnels, apportant une cohérence éthique entre le contenu et l'ensemble de la vie institutionnelle. Il semble important que ces choix soient écrits, explicités et partagés à l'ensemble des membres de l'équipe de Montaudin.

Le besoin est là de pouvoir faire vivre au mieux, et pour chaque membre de l'équipe, ces éléments organisationnels favorables au travail de prévention et d'éducation affective et sexuelle proposé dans les séances. Dans la mesure où chacun peut avoir, sous une forme ou une autre des incidences sur la propre organisation de son activité, ces éléments doivent prendre un sens (exemple : parler du PEVAS lors de l'accueil, lors d'entretien avec les parents, tenir compte de l'heure d'absence du jeune dans son planning, etc.). Ces éléments doivent cependant s'accorder avec l'organisation globale de l'IME pour assurer une collaboration positive de chacun à ces objectifs.

C'est pourquoi, dans un premier temps « ce mode d'emploi » servira d'outil de communication dans l'équipe, afin d'améliorer la complémentarité du programme avec l'ensemble de la vie des enfants, des adultes et de l'Institution.

↳ Vis-à-vis des binômes d'animation

Ce « mode d'emploi » précise de nombreux points utiles à l'animation et à l'appropriation de l'éthique et la posture d'animation des étapes du programme. Mais il ne remplace en aucun cas la transmission directe des savoirs faire des personnels formés vers ceux qui commencent à participer à l'animation de ce programme.

Cependant, un « mode d'emploi » a semblé au fur et à mesure important à construire, pour garder la mémoire des décisions prises, et argumentées lors des discussions pour les choix pédagogiques. Pour chaque objectif pédagogique (exemple : aider les enfants à reconnaître les émotions, puis à les exprimer, leur parler de la puberté, leur faire comprendre en quoi la contraception a à voir avec la grossesse, etc.), un travail de mise à plat de la démarche, de progression pas à pas a été mis en œuvre : à chacun des 3 ou 4 moments qui composent une

séance, il s'agissait de n'avancer qu'une idée, qu'un repère à la fois, afin de respecter un rythme (assez lent) et les capacités de compréhension, d'intégration des jeunes.

A travers les outils employés, la manière de parler, de formuler les petites consignes, les façons d'être, de susciter l'intérêt, les ressources propres (liées à leurs expériences de vie), la participation et l'expression des bénéficiaires, tous ces aspects œuvrent pour **une transmission** de savoir être, de repères pour une relation respectueuse de soi et de l'autre.

La construction de chaque séance intégrée à celle des étapes du programme (Ré, Mi, Fa, Sol, etc.) suit ainsi une progression avec laquelle il s'agit de se familiariser pour mieux saisir les sens de la co-animation. A ce titre, nous employons ce mot « d'animation », faute de trouver (pour l'instant mieux). Nous voyons avec les remarques précédentes que la dynamique à impulser tient compte des éléments de transmission qui ont à se transmettre par le « vécu ensemble », « l'expérience ressentie ensemble » : ce qui complexifie la notion d'animation.

Les personnels « nouveaux » n'auront pas créé eux-mêmes les séances, mais en reprendront les conducteurs construits par d'autres. Cette familiarisation amènera des ajustements, des façons de faire, d'animer propres à chaque professionnel, à ses goûts et compétences : l'essentiel étant de maintenir une qualité et l'éthique du programme. Le recul nous a montré que la participation à ces temps de création constituait une source de formation complémentaire en tant que telle (voir chapitre sur les compétences pour co-animer).

B. Objectifs du « Mode d'emploi »

Les objectifs suivants recouvrent donc l'ensemble des orientations choisies et donnent le sens de ce « mode d'emploi » du PEVAS.

- ⇒ Constituer un outil de communication sur les aspects organisationnels du programme, à usage interne (pour les membres de l'équipe de l'IME).
- ⇒ Anticiper les éventuels départs des professionnels ayant contribué à la création et à la co-animation de ce programme.
- ⇒ Pallier le manque de « formation » ressenti par les nouveaux professionnels, (en général, et ceux souhaitant contribuer à l'animation de ce programme) du fait de ne pas avoir participé à la création des programmes.
- ⇒ Aider de nouveaux membres du personnel à entrer dans l'équipe d'animation, et à envisager ce nouveau rôle.
- ⇒ Formaliser une démarche et une façon de faire spécifiques au programme et mieux le transmettre.

⇒ Avec le temps, favoriser le maintien de l'esprit du programme afin que l'outil reste fiable, et cohérent.

⇒ Préciser les différentes modalités pour se former à l'animation de ce programme.

II. Le mode d'emploi

A. Une condition indispensable : avoir les compétences pour animer

1. Intégrer l'équipe-projet.

La personne doit être volontaire.

Elle s'engage à se former aux particularités de l'animation de séance d'éducation pour la santé, qui ne relève ni du travail éducatif habituel, ni d'un travail thérapeutique, ni de l'enseignement (même si ces savoirs faire sont bien sûr utiles).

Ce premier critère n'impose pas que les binômes d'animation soient composés de professionnels d'une formation initiale donnée. Tous les professionnels de l'IME pourraient potentiellement s'impliquer dans ce projet.

La disponibilité pour participer aux réunions de l'équipe-projet (programmées environ toutes les 6 semaines) est indispensable, afin d'être au courant de l'ensemble des décisions concernant le PEVAS, et d'y contribuer.

Enfin, la nouvelle personne entrera dans une dynamique de formation à la connaissance de la sexualité, du développement psycho-sexuel, de la pratique de l'éducation pour la santé, de la pédagogie interactive et de la co-animation autour du thème de la vie affective et sexuelle.

« Cette formation » ou cette acquisition de « nouvelles compétences » est centrée sur les savoir être personnels, et la posture éthique dans la relation.

2. Les modalités pour se former à l'éducation pour la vie affective et sexuelle

↳ Les modalités externes de formation

- Les formations externes à la structure permettent d'avoir un lieu où l'on puisse soi-même expérimenter ce que cela peut faire, peut nous faire d'être mis en situation, d'aborder des sujets intimes, en présence d'un groupe, sans avoir nécessité de parler de son histoire personnelle.

L'extériorité limite les enjeux affectifs, relationnels liés à sa structure de travail. Le partage avec des professionnels d'autres structures enrichi aussi la mise au travail de ses savoir être, savoir parler de la sexualité, aborder les différentes représentations conscientes ou non de ces thèmes.

Citées ici au titre de propositions, l'IREPS des Pays de Loire propose aujourd'hui, deux principales « formules » :

- Participer à une formation-action en 6 journées d'échange sur le département ou la région.
- Participer aux sessions d'approfondissement du type formation-action « du cœur au corps » qui visent à l'acquisition des savoir être utiles au professionnel dans les animations de séances suivant différents axes : la sexopédagogie, la co-animation de groupe (phénomènes et valeurs du groupe), l'appropriation et l'ajustement des outils pédagogiques (en particulier l'outil « des femmes et des hommes »), le développement psycho-corporel, les représentations sociales...

Les membres actuels de la commission PEVAS ont déjà tous pu bénéficier de ces journées de formation avec des intervenants spécialisés comme Françoise Vatré, Denis Vaginay, et Martine Guillois.

↳ Les modalités pour se former en interne

⇒ D'autres journées institutionnelles, comme celle proposée à l'IME en janvier 2005, pourront être programmées sur le thème de la vie affective et sexuelle des jeunes en situation de handicap mental. Elles permettent d'apprendre ensemble, en équipe à se faire suffisamment confiance pour « réussir » à aborder le sujet sans trop de gêne, ni angoisse ou réserve.

⇒ La sexualité des autres est un sujet généralement réservé à la sphère de l'intimité, avec sa/son partenaire en particulier. En parler implique indirectement l'évocation de ses propres représentations ou normes. Il s'agit ensemble d'évoquer les questions qui peuvent se poser, en tant qu'accompagnant des adultes en devenir, dans le respect de cette intimité.

⇒ La participation aux réunions de coordination de l'équipe-projet du programme est aussi une manière de se former et de prendre une place d'acteur du projet. Une partie des échanges concerne une sorte de « supervision » ou « intervision » de la co-animation, par rapport aux réactions des enfants ou à la progression de la dynamique. Cette modalité reste aujourd'hui encore à affiner.

⇒ Jusque-là, beaucoup des personnels déjà engagés se sont formés avec plusieurs ressources, et notamment, nous l'avons déjà souligné, en co-crédant les séances avec la chargée de projets de l'IREPS 53. Il s'agit lors de réunions régulières et approfondies, par petits groupes de 3 à 5 professionnels de rechercher la trame des programmes, les outils ou les supports de médiation (photolangage©, dessins, vidéo, invention de « jeux »), pour amener les jeunes et les enfants à réfléchir, faire confiance, découvrir, s'exprimer...

Cette démarche longue fait assimiler directement une manière d'envisager la vie affective et sexuelle dans sa globalité, en tenant compte de ses liens profonds avec l'ensemble des événements (dont la survenue du handicap) et des « choix » de vie.

⇒ La lecture personnelle est aussi très importante pour permettre un approfondissement de sa posture et de sa connaissance du sujet : livres, articles, dossiers documentaires sont à disposition. Le professionnel peut aussi visionner les vidéos, et prendre connaissance du manuel d'animation de l'outil « des femmes et des hommes » : en particulier les 40 premières pages sur l'éthique d'intervention le feront avancer sur l'appropriation et la compréhension de la globalité de l'intervention.

⇒ Enfin, au fur et à mesure que les étapes du programme (Ré, Mi, Fa, Sol et un jour La) sont finalisées, puis programmées, chaque nouvelle animation est l'occasion de proposer à un nouveau membre intéressé de se former dans l'action. On observe que la première co-animation permet « au nouveau » d'observer, d'assister aux 10 séances, de participer comme les enfants aux propositions d'animation, et de soutenir la dynamique du groupe. Il prend aussi part progressivement à la co-animation. C'est souvent avec la seconde expérience, si possible avec le même binôme, que le partage direct de l'animation s'équilibre progressivement. Ce processus respecte les différentes interindividuelles.

C'est une modalité efficace est nécessaire, (mais pas suffisante) pour se transférer les compétences relatives à cette méthodologie particulière. Les modalités demandent toujours à se constituer à chaque nouvelle circonstance (nouvelle personne, nouveau binôme, nouvelle étape du programme animé).

B. Une animation en binôme

1. Constituer des binômes d'animation

- Être d'accord pour travailler ensemble sur un programme, c'est-à-dire apprendre à s'accorder avec l'autre dans ses façons d'être au service du programme, à faire confiance à l'autre, le soutenir lorsqu'il anime (sans prendre sa place),...
- Un membre du binôme (minimum) a déjà animé le programme concerné antérieurement, si possible plusieurs fois.
- Un binôme d'animation est constitué au départ de l'animation des 10 ou 11 séances d'une étape du programme.
- Les 2 mêmes personnes suivent l'ensemble de l'étape. Les personnes ne sont pas interchangeables en cours sauf cas particulier d'absence prolongée qui ne pouvait pas être prévue ; une décision devra alors être prise pour la poursuite ou l'arrêt du module.
- Planifier le temps pour que le binôme « se constitue », « s'accorde » : temps de préparation, de répartition des rôles dans l'animation, point du matériel nécessaire, disponibilité de la salle.
- Le jour venu d'une animation de séance, si l'un des membres du binôme est absent, la séance est reportée (dans le calendrier, prévoir deux dates supplémentaires en option pour anticiper le changement d'organisation engendré par cet imprévu).
- Il est souhaitable dans la mesure du possible que **l'éducateur référent des enfants du groupe ne soit pas celui du binôme retenu** (cf. : règle de confidentialité, facilitation du changement de posture).
- Une 3^{ème} personne peut être intégrée à la co-animation en position plus d'observation participante pour se familiariser avec la méthodologie d'animation (occasion pour se former).

2. Associer une personne ressource ou tierce, issue de l'équipe projet

- Dès le début d'une étape, une tierce personne est choisie pour accompagner et soutenir le binôme dans sa prise en charge du groupe des enfants/jeunes.
- Cette personne pourra :
 - ⇒ Participer à la mise en place (2 rencontres préalables) et à la préparation du binôme pour cette animation.

- ⇒ Venir sur les temps de post séance, reprendre les points du vécu et des questions dans le déroulement (quand cela semble nécessaire au binôme).
- ⇒ Se rendre potentiellement disponible pour prendre le relais d'un des co-animateurs absents durablement (absence supérieure à 2 séances) : intervenir à sa place afin de ne pas trop reporter le programme.
- ⇒ Dans cet esprit, lui faire une place symbolique dans la vie du groupe dès le démarrage des séances, pour permettre aux enfants d'anticiper une éventuelle possibilité de changement dans l'animation.
- ⇒ Être présent aux 2 rencontres du bilan final.

3. Conditions pour qu'un stagiaire participe aux animations

- Avoir pris connaissance du programme, de la démarche globale du PEVAS et de l'éthique.
- Pouvoir assister au démarrage du programme avec les enfants.
- Avoir la disponibilité pour participer au minimum de 8 séances sur les 10 ou 11 programmées hebdomadairement.
- Sa participation au bilan est très souhaitable.
- Être dans l'observation participante : suivre les consignes pour soi, expérimenter les outils proposés par les animateurs, être actif, mais pas en posture d'animation.
- La présence du stagiaire doit être explicitée aux enfants, ainsi que ses jours éventuels d'absences énoncés dès le début.
- Le questionnement sur le programme, le travail de commentaire et d'analyse ne doivent intervenir qu'après le départ des enfants.

En dernier ressort, c'est au binôme, avec la personne tierce, d'apprécier l'adéquation de cette participation, en fonction du prorata jeunes/adultes, d'une part, ou de la réaction des jeunes, d'autre part. (Si la participation « commencée » d'un(e) stagiaire, perturbe la prise de parole des enfants/jeunes par exemple).

4. Transmettre la co-animation des séances

L'appropriation de la méthodologie d'animation commence avant tout par une lecture personnelle des conducteurs de séances, que le professionnel va être amené à animer. Ces conducteurs détaillent les objectifs, les rituels du groupe, les étapes progressives de chaque séance. Certaines fois, la rubrique « se préparer à animer cette séance » invite à lire telle ou telle référence, ou explicite pourquoi les créateurs ont choisi d'approcher le thème de cette manière.

Puis, le binôme relit et reprend pas à pas toutes les séances, s'imagine, se projette dans la situation d'animation. Le professionnel le plus expérimenté (déjà au moins une ou deux expériences) sur l'étape du programme en question aiguille et transmet les éléments utiles « au nouveau ». Il répond à ses questions lorsqu'il ne comprend pas la façon de faire.

Toute notre procédure montre qu'il est parfois intéressant de positionner la personne à qui on transmet, comme si elle était en posture de recevoir, et de vivre les propositions de jeux, et d'expression. Cela peut s'avérer plus « parlant » de « faire vivre », de montrer en se déplaçant, d'expérimenter plutôt que de lire simplement le conducteur de séance.

Cette dimension de transmission de la méthodologie de la co-animation a donc une dimension de formation pour le « nouveau professionnel ». Par réciprocity, le rôle de transmission des savoir faire est également « formateur », pour le « plus expérimenté » : cela peut l'aider à approfondir la démarche, sa posture, ses mots, à mieux les concevoir par l'effort d'avoir à les communiquer à un autre.

Cependant il y a cette limite : avoir acquis des compétences à animer une étape du programme est différent de savoir transmettre la méthodologie de la co-animation.

L'attention de l'équipe projet doit encore se porter sur comment, par quels moyens, quels type de façon de faire, la méthode d'animation peut « passer » des plus expérimentés vers les nouveaux professionnels intégrant ce rôle.

5. Intégrer l'éthique de l'éducation pour la vie affective et sexuelle

- C'est un travail d'éducation pour la santé au sens propre du terme, c'est-à-dire que le contenu et les situations de groupe sont proposés au(x) jeune(s) dans le respect de ce qu'il(s) pourra(-ront) prendre et retenir pour leur vie. Nous ne cherchons pas à questionner sur le « pourquoi » de l'expression ou la réaction du jeune. (Comme dans une action à visée « psychothérapeutique »).

- Nous invitons le jeune à respecter un cadre relationnel¹, pour lequel il a donné son accord. Nous évitons de sanctionner un jeune sur le champ, tout en lui signifiant en quoi il nous semble « hors de notre cadre » : nous prenons le temps pour réfléchir entre animateurs sur les suites à donner. Le jeune s'est engagé à respecter le cadre, qui inclut la possibilité de faire une erreur et de la réparer (s'excuser par exemple).
- La pratique des séances enseigne à « faire fonctionner le cadre » dans sa cohérence, à adopter une posture visant à se montrer garant de ce cadre (et donc du sentiment de sécurité de chacun et de l'ensemble du groupe).
- Il s'agit de séances visant à favoriser chez les jeunes la confiance en lui-même et envers les adultes, l'estime de soi, le respect de soi, et la reconnaissance de ses besoins et de ses questions autour de sa vie affective et intime.
- Il s'agit de permettre à chaque jeune de s'exprimer dans un cadre respectueux, et donc de lui réserver des temps de prise de parole, d'envisager ses paroles et ses expressions comme des éléments manifestant son intérêt et ses ressentis pour le sujet. L'observation du non-verbal est essentielle, sans « interprétations abusives » : les réactions corporelles et comportementales viennent comme en écho avec le thème abordé.

C. Les enfants et les jeunes bénéficiaires du programme

1. Le choix des enfants ou des jeunes

a) *Le choix des enfants se fait d'abord en fonction de leurs âges*

Etapes du programme	Ré	Mi	Fa	Sol
Âges des enfants/jeunes	8-10	11-13	14-16	17-18

¹ Un cadre relationnel est un ensemble de règles adoptées dans le groupe par les jeunes et les animateurs : confidentialité de ce qui est dit/expérimenté, respect de l'autre et du groupe, non-jugement, droit à l'erreur...

b) Les projets individualisés

Dans le cadre du suivi à l'IME, les projets individualisés identifient les besoins de chaque enfant, les priorités pour le trimestre, ou l'année, et les projets qui vont le concerner.

Sa participation aux étapes du PEVAS rentre entièrement dans ces repérages.

c) La progression dans les étapes

Les étapes du programme se suivent et se complètent chronologiquement en fonction de la maturation des enfants/jeunes. Dans la mesure du possible, **chacun bénéficiera de suivre Ré, puis Mi, Fa et Sol « dans l'ordre ».**

Ainsi, chaque étape se base sur les fondamentaux de l'animation de groupe (présentation, repérages spatio-temporels, pose du cadre relationnel avec les jeunes, mise en place des pictogrammes-émotions conçus comme un langage commun dans le groupe). « L'installation » de ces outils et de cette confiance est assez développée pour Ré et Mi, mais devient moins longue à mettre en place en Fa et en Sol. L'expérience nous a montré que les jeunes pouvaient se resserrer de ces bases d'une étape à l'autre, démontrant ainsi un certain « acquis », et un bon repérage.

Enfin, un même thème sera repris d'une étape à l'autre et détaillé de telle sorte que de nouvelles considérations s'y incorporent au fur et à mesure. Ce rappel est utile à l'intégration et permet à certains jeunes de montrer ce qu'ils ont retenu, et d'en être valorisés.

2. La constitution des groupes

Les groupes constitués devraient tenir compte de l'âge des enfants, l'adaptation du contenu du programme au vécu actuel de l'enfant et la dynamique globale du groupe. Il est important d'éviter d'intégrer au groupe deux enfants en situations de mésentente notoire par exemple.

Une liste du nombre requis d'enfants pour l'étape est établie importance de tenir compte de l'organisation générale de l'IME autour de l'accueil de l'enfant.

Un ou deux enfants sont envisagés en liste d'attente au cas où au dernier moment, des désistements auraient lieu.

L'animation démarrée, un enfant absent sera toujours envisagé comme ayant sa place dans le groupe (cela est signifié aux participants).

Aucun nouvel enfant, même de la liste d'attente, ne pourra être accueilli dans la dynamique de groupe démarrée au delà de la seconde séance. Donc « l'entrée » d'enfant n'est possible que lors de la 1^{ère} séance (de préférence) ou éventuellement de la seconde.

Selon chaque étape du programme, voici le nombre d'enfants préconisé afin de conserver une qualité de participation et d'écoute de chacun.

Etapes du programme	Ré	Mi	Fa	Sol
Nombre d'enfants	5	6	6	7

- Faire en sorte que l'inscription dans les étapes du programme suive une « logique » perceptible par l'enfant lui-même : une continuité dans les questionnements au long des étapes.

- Le jeune pourra ainsi s'appuyer sur des savoirs, et des savoirs être par rapport à la dynamique de groupe, la « prise de parole », le respect etc....

III. Les modalités d'organisation

1. Suivi des enfants et des jeunes

Un outil de suivi des jeunes par rapport aux étapes vécues a été créé sous la forme d'un tableau à double entrée :

- Une ligne par jeune (ordre alphabétique)
- Une colonne par étapes du programme

Dans les cellules correspondantes sont notées les dates de participation et le groupe correspondant.

Ce tableau montre ainsi où en est chaque enfant/jeune au long de son parcours dans l'IME, et la régularité de sa participation aux étapes du programme. Il aide à ne pas « oublier » des enfants.

2. Programmer les animations des étapes sur l'année

Elaborer le calendrier annuel des animations en fonction :

- des groupes constitués, et donc des besoins des enfants,
- de la possibilité de réunir un binôme de professionnels,

- du nombre de « dates » suffisant dans la période choisie, permettant de proposer une fréquence au plus proche possible du rythme hebdomadaire (1 séance par semaine).

3. A transmettre à l'ensemble de l'équipe

La cohésion interne du groupe d'enfants sera soutenue par une bonne transmission dans l'ensemble de l'équipe des points suivants :

- La programmation des étapes et les dates retenues,
- La composition des groupes d'enfants/jeunes (+ les 1 ou 2 sur liste d'attente : préciser jusqu'à quelle date ils le sont),
- La composition des binômes de co-animation, et leur « personne tierce » pour chaque étape programmée.

Sur chacun de ces points, mais plus spécifiquement de la composition des groupes, les avis des membres de l'équipe globale pourront participer à la décision.

Conclusion *

Comme beaucoup de document écrit, il faut que ce « mode » d'emploi soit lu, expérimenté et adapté le cas échéant. Il constitue cependant une base solide de transmission pour la pérennisation du programme PEVAS dans cette institution.

* Annexe : texte de la définition première des objectifs du programme (écrit de l'équipe-projet de 2004).